



Compte Administratif 2021

Note de présentation des informations financières essentielles

SOMMAIRE

- I. Éléments de contexte local
- II. Evolution des charges et recettes de Fonctionnement / Investissement
- III. Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette
- IV. Niveau de l'endettement et capacité de désendettement
- V. Niveau et évolution des taux d'imposition

I. Élément de contexte local

Aux portes de la ville de Nantes, la Commune de Sautron s'étend sur un peu plus de 17 km² et compte 8 813 habitants (population DGF 2021).

A l'instar des autres communes limitrophes de Nantes, l'évolution démographique a été très forte durant le dernier siècle (en 1968, Sautron comptait en effet 1 333 habitants).

Selon les prévisions, et à la lumière des dernières opérations de recensement, la population sautronnaise va continuer à croître durant les prochaines années.

Commerces, professions libérales, artisans et industries installés au sein de plusieurs zones commerciales artisanales... Sautron comptabilise presque 300 professionnels.

La ville se caractérise enfin par le dynamisme de son tissu associatif. En effet, 68 associations proposent 104 activités et regroupent plus de 5 500 adhérents, dont plus de 3 500 Sautronnais.

Le Budget principal de la Ville de SAUTRON ne compte aucun Budget annexe – les compétences en matière d'eau et d'assainissement relèvent de l'Intercommunalité (Nantes Métropole)

Les missions d'action sociale sont gérées par le CCAS de SAUTRON.

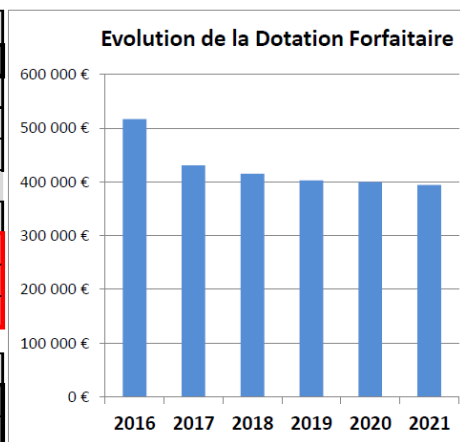
En 2021, la pandémie de COVID a perturbé le fonctionnement des services et l'encaissement des recettes.

Evolution des dotations versées par l'Etat

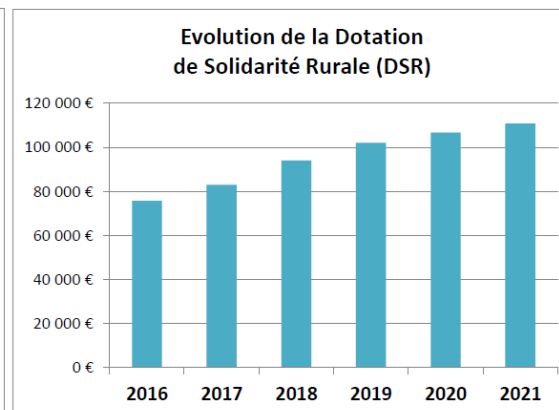
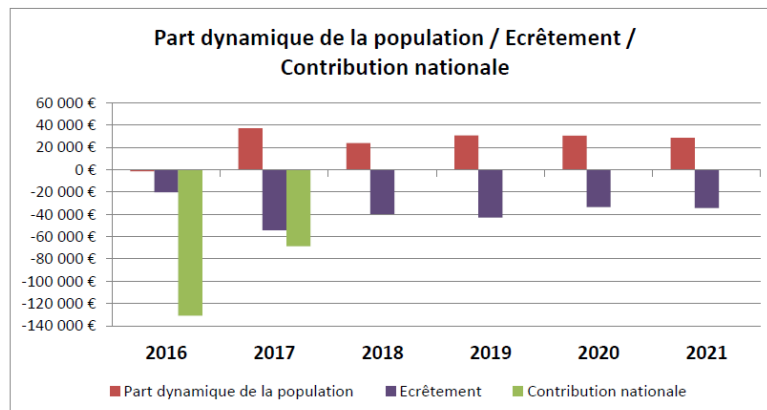
La Dotation Forfaitaire, principale dotation versée par l'Etat à la Commune, est en baisse progressive depuis 2018. L'écrêtement est toujours supérieur à la dynamique de population. En 2021, la Dotation de Solidarité Rurale a poursuivi sa progression.

Evolution de la DGF - période 2016 / 2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dotation forfaitaire notifiée	516 860 €	430 889 €	414 911 €	402 607 €	399 792 €	394 068 €
Dotation de base	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dotation de superficie	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Complément de garantie	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dotation forfaitaire N-1 retraitée	669 026 €	516 860 €	430 889 €	414 911 €	414 911 €	399 792 €
Part dynamique de la population	-1 305 €	37 036 €	23 811 €	30 633 €	30 578 €	28 600 €
Ecrêtement	-20 071 €	-54 351 €	-39 789 €	-42 937 €	-33 393 €	-34 324 €
Contribution nationale	-130 790 €	-68 656 €	0 €	0 €	0 €	0 €
DSR* notifiée	75 632 €	82 948 €	93 994 €	102 003 €	106 743 €	110 801 €
Evolution annuelle	2.94%	9.67%	13.32%	8.52%	4.65%	3.80%



* (Dotation de Solidarité Rurale ; elle est attribuée aux Communes de moins de 10 000 habitants dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur au double du potentiel fiscal moyen par habitant des Communes de même strate)



II. Eléments budgétaires à retenir pour 2021 – en Fonctionnement

En termes de dépenses :

1. Augmentation des **charges de personnel** (+ 9,76 % entre le CA 2020 et le CA 2021) notamment pour le renforcement des services à la population.
2. Augmentation des **charges à caractère général** (+ 14.10 %), dans un contexte de retour à une activité de fonctionnement des services dans la normale (après une année 2020 atypique).
3. Augmentation des participations versées aux associations et autres organismes de droit privé, liée à une participation supplémentaire versée pour l'île Mystérieuse / crèche partenariale (+19,42 %).
4. Hausse des intérêts de la dette (+ 6,44 %) du fait du recours à l'emprunt en 2021 (1 000 000 €).

En termes de recettes :

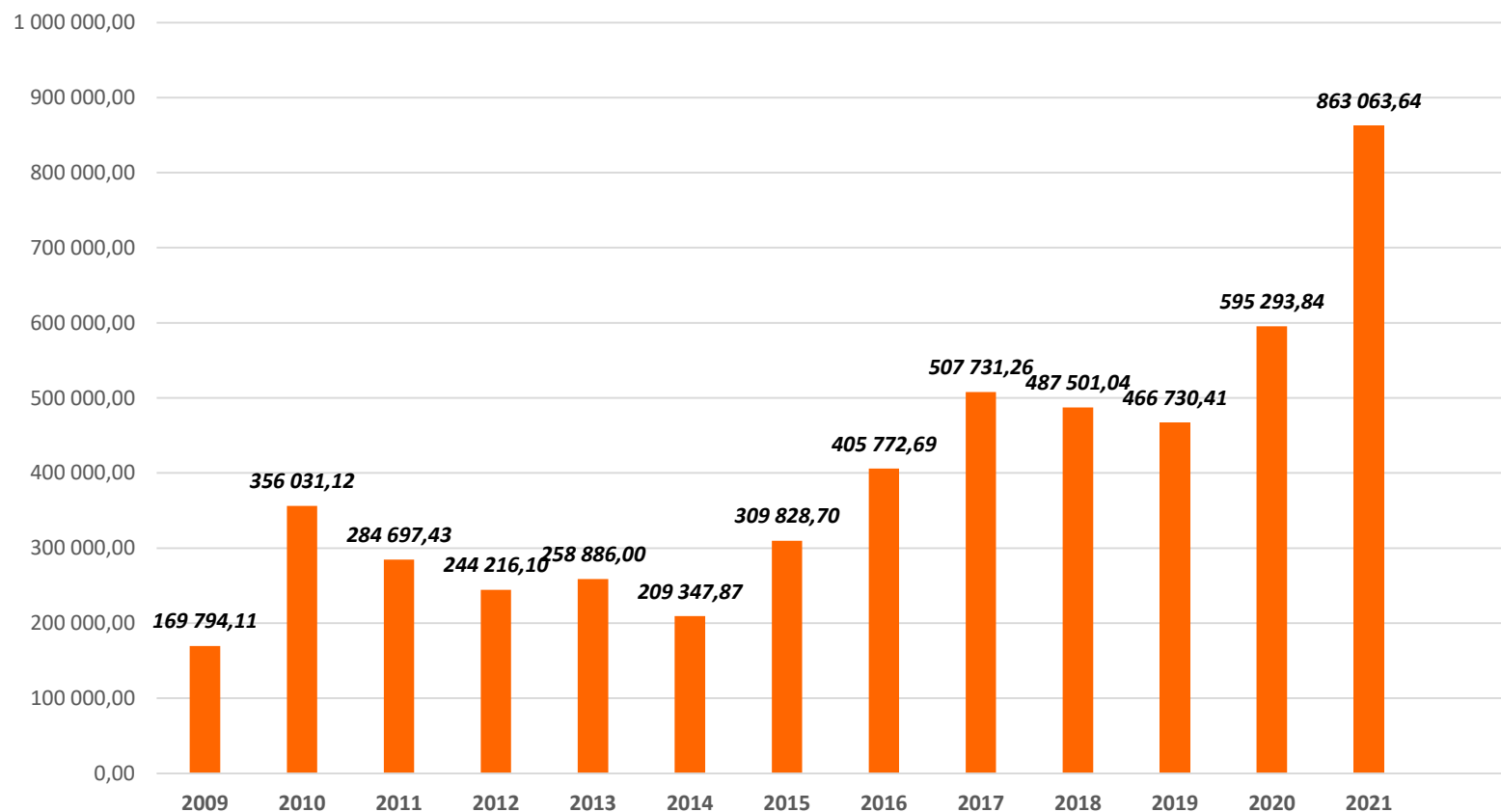
1. Augmentation des recettes encaissées par les services (restauration scolaire, périscolaire...) : + 27,24 %
2. Forte hausse des droits de mutation (+ 45 %)
3. Baisse des Dotations et Participations (+ 12%), notamment liée à un retard de versement d'une participation de la CAF 44.
4. Faible hausse des recettes liées aux locations de salles.
5. Premier reversement de la taxe sur les terrains devenus constructibles par Nantes Métropole (207 000 €)

Focus sur les charges de personnel

- Frais de personnel : principaux évènements ayant impacté la masse salariale en 2021
 - Augmentation de la cotisation du Centre de Gestion (médecine professionnelle)
 - Poursuite de la mise en œuvre sur plusieurs années du Parcours Professionnel des Carrières et des Rémunérations (PPCR – a débuté en 2017) = revalorisation des indices cat. C et A
 - Application de la prime de précarité sur les CDD
 - Tenue des élections Dép. et Rég. : 2 tours / 2 scrutins / double de bureaux
 - Cumuls de certains postes (dont cat. A / service RH – service Tech.) liés à des absences ou des départs
 - Indemnité de licenciement (1 agent + allocations chômage à suivre)
 - COVID / personnes fragiles à remplacer (taux d’encadrement en animation notamment) = augmentation du nombre d’heures nécessaires
 - Recrutement d’un 4ème Policier municipal
 - Renforcement des services (services bâtiment, espaces verts, restauration...)
 - Service civique

Focus sur les droits de mutation

- Evolution des droits de mutation en 2021



II. Eléments budgétaires à retenir pour 2021 – en Investissement

Principales dépenses d'Investissement : 2 203 000 €

Dont...

1. - Travaux de réaménagement de l'école de la Forêt (945 000 €)
2. - Fin de construction de l'espace de convivialité au stade de football et début de la rénovation énergétique des salles de sports (289 000 €)
3. - Equipements divers services (148 000 €)
4. - Réaménagement de la Cuisine centrale (44 000 €)
5. - Etudes préalables aux travaux d'extension de la Médiathèque (63 000 €)

+ remboursement du capital de la dette (414 000 €)

Principales recettes d'Investissement : 2 760 000 €

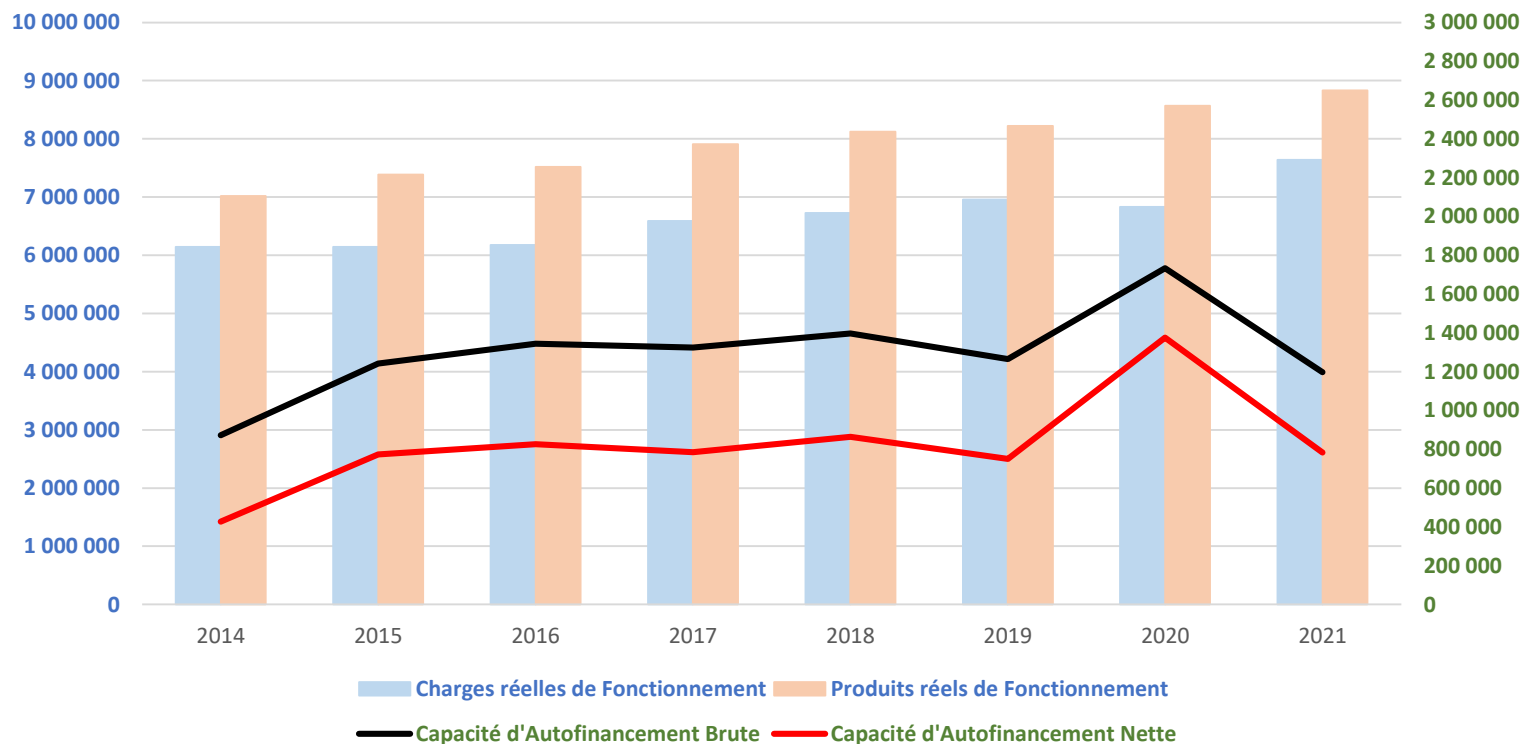
Dont...

1. - Autofinancement sur fonds propres (1 500 000€)
2. - Fonds de compensation de la TVA (212 000 €)
3. - Emprunt (1 000 000 €)

III. Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette

La Capacité d'Autofinancement s'est réduite en 2021, à moins de 800 000 € (niveau des années 2015 – 2019), malgré certaines recettes supplémentaires, pour plus de 570 000 € (droits de mutation à un niveau exceptionnellement élevé, reversement exceptionnel de Nantes Métropole concernant la taxe sur les terrains devenus constructibles). **Sans ces recettes exceptionnelles, la CAF nette se serait élevée à 213 000 € environ.**

Evolution de la Capacité d'Autofinancement



IV. Etat de la dette

L'encours de dette s'élève à **6 374 358,17 €** au 01/01/2022

La capacité de désendettement de la Commune s'élève à **5.33 ans**. En comparaison, la commune se situe au dessus de la moyenne des communes de la même strate, qui se situe à un peu moins de **5 années**

Structure des emprunts en cours :

6 emprunts restent en cours au 1/1/22, à **taux fixe**

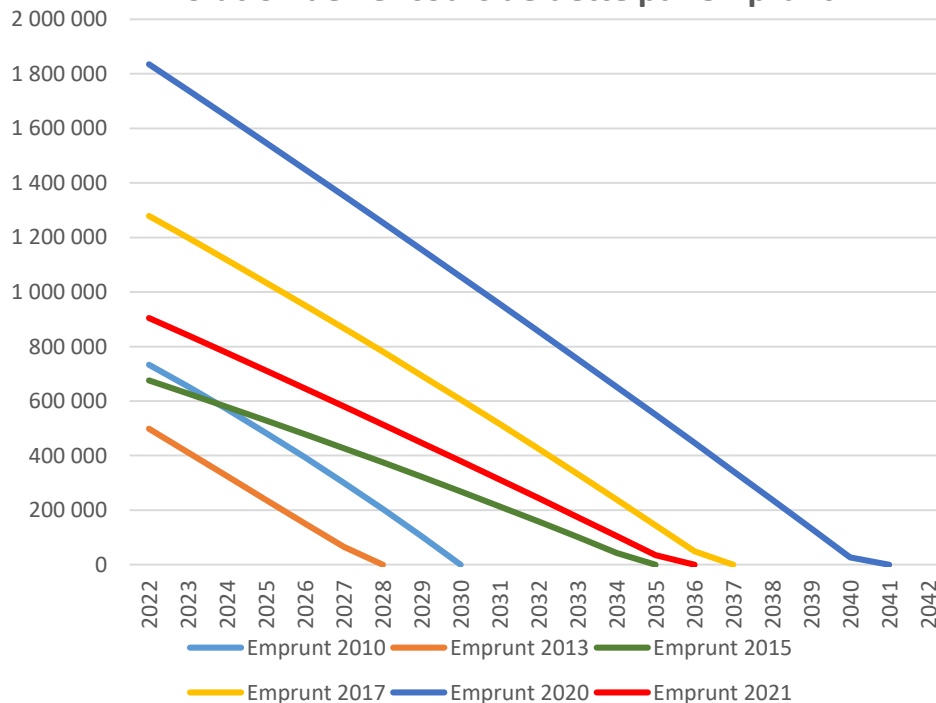
Liste des prêteurs :

Crédit Agricole : 1

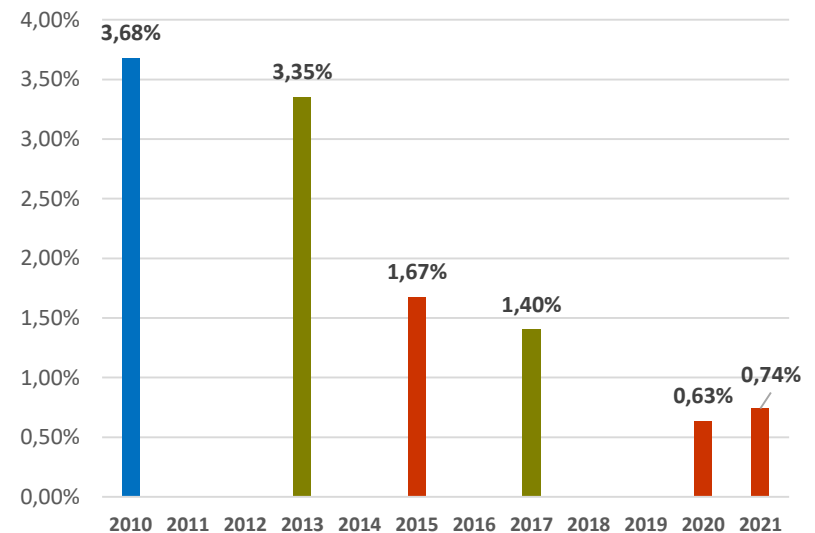
Crédit Mutuel : 2

Banque Postale : 3

Evolution de l'encours de dette par emprunt



Niveau des taux des emprunts en cours



Endettement par habitant

Endettement

- **Endettement de la Commune**

- L'encours de la dette par habitant a continué d'augmenté en 2021, passant de 680 € /hab., au 31/12/2020, à 723 €/hab. au 31/12/2021, suite à l'emprunt de 1 000 000 € réalisé en 2021.
- L'encours par habitant reste inférieur mais se rapproche de la moyenne nationale de la strate (802 € / hab. en 2020).

V. Niveau et évolution des taux d'imposition

Fiscalité

- Rappel de l'évolution des bases et des taux entre 2020 et 2021 :

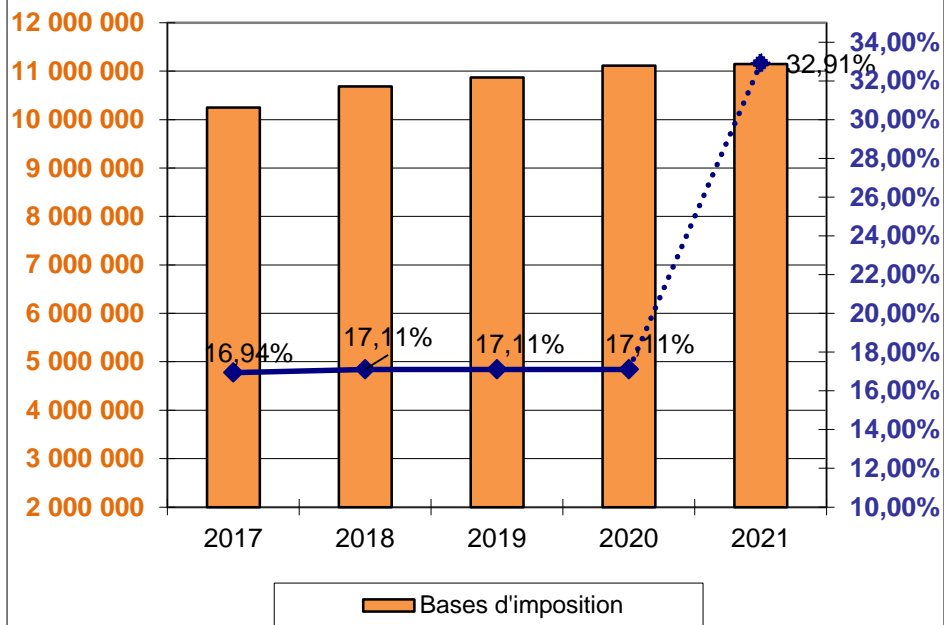
- **Bases 2021** :
 - TFB : + 0,27 %
 - TFNB : + 3,66 %

Comprenant une revalorisation annuelle des bases par l'Etat fixée à + 0.2 % pour 2021

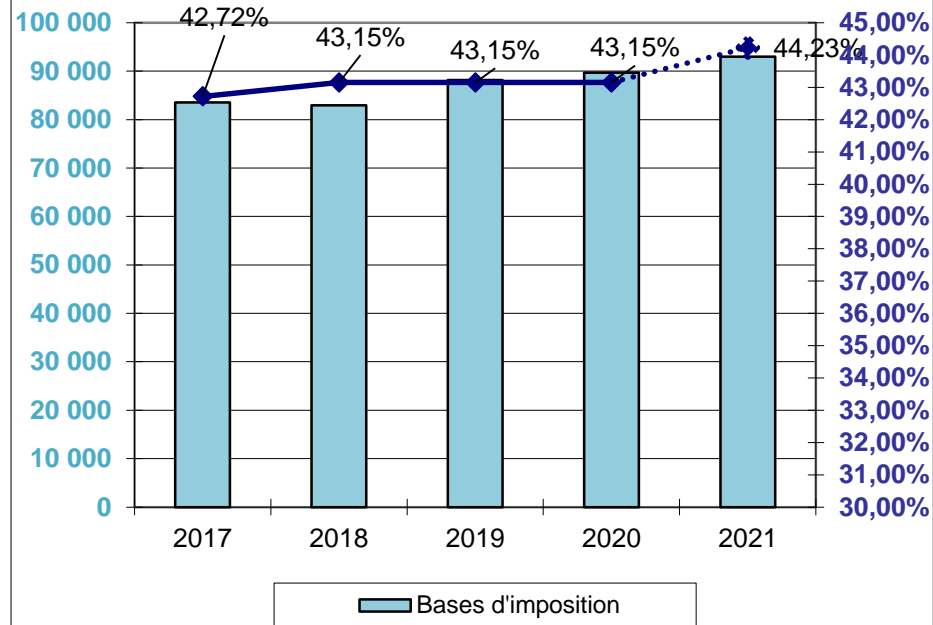
- **Taux 2021** : les taux des deux taxes foncières ont augmenté de + 2,5 % en 2021

Evolution des bases et des taux d'imposition

TAXE FONCIER BÂTI



TAXE FONCIERE NON BÂTI



* Pour rappel, le taux de la Taxe sur le Foncier Bâti voté par le Département était de 15 % jusqu'en 2020. En 2021, le taux communal intègre le taux départemental suite à la suppression de la Taxe d'Habitation.